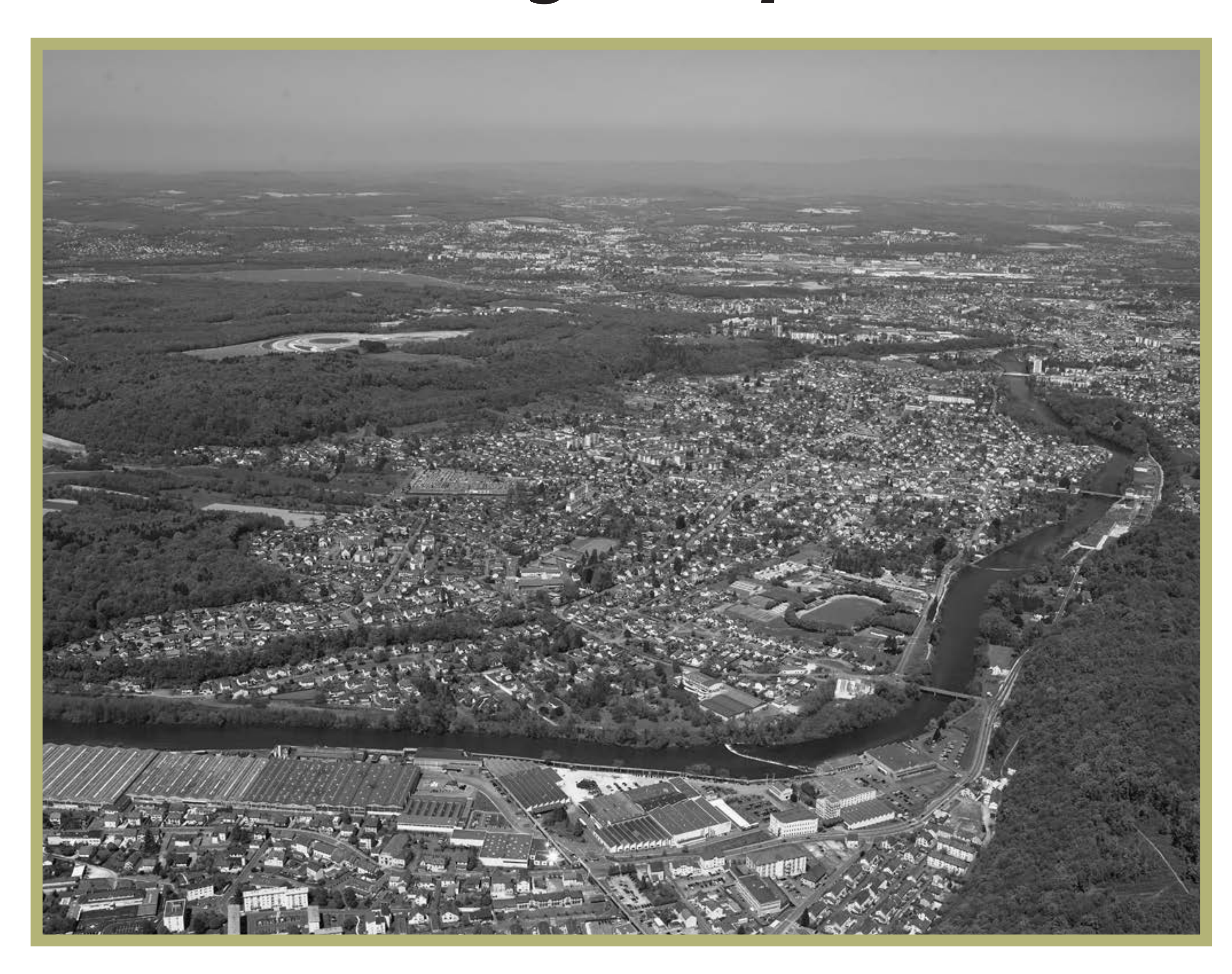
www.ville-valentigney.fr

Valentigney infos

N°118 - Février 2014

Mensuel d'information municipale

Cadre de vie des habitants, agir en partenariat



sommaire

La ville œuvre tous les jours afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. Pour ce faire, elle s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux impliqués dans la démarche d'amélioration du cadre de vie et du bien vivre ensemble. Réunis régulièrement en groupe de travail, tous contribuent par leur connaissance de l'environnement et leur professionnalisme à favoriser le bien être des habitants de notre ville. Service de proximité, la Police Municipale de Valentigney est au service des habitants et assure ses nombreuses missions au quotidien tant dans le domaine de la prévention que dans celui de la sécurité. Valentigney infos, ce mois-ci, vous propose un éclairage sur la collaboration des différentes instances en matière de qualité de vie et de sécurité, ainsi que sur les nombreuses missions de la Police Municipale.

dossier page 2 ▷



Melos Tempo et El Sistema, deux associations au diapason

« Melos Tempo » et « El Sistema » travaillent en partenariat autour des orchestres d'enfants et de la musique de chambre. Après un séjour au Venezuela, c'est au tour des musiciens franc-comtois d'accueillir les artistes vénézuéliennes. Dans le cadre de cet échange, un apéritif concert a lieu le dimanche 23 février à 11 h au Centre Belon. Au programme, un octuor de Georges Enesco joué de concert par le quatuor « Crescencia » et son homologue français « Melos Tempo ». A découvrir en page 6 de votre journal.

Page 6 ▷



Cadre de vie des habitants, agir en partenariat

Que ce soit en matière d'accessibilité, d'aménagement des quartiers ou encore avec la création de nouveaux services, les communes tendent à améliorer sans cesse le quotidien de leurs habitants.
Dans le cadre de la politique de la ville, notre commune comme la plupart des autres villes de l'agglomération, œuvre en partenariat avec tous les acteurs locaux afin de tenter d'apporter des solutions rapides et efficaces en matière de qualité de vie.

Un espace opérationnel

Deux fois par mois, l'ensemble des acteurs en charge de la tranquillité publique, du logement social, du cadre de vie des habitants notamment, se réunit autour du service Politique de la ville de la commune. Ce sont les réunions de Groupe de Régulation Sociale des Quartiers (GRSQ), mises en place depuis 1990. A l'intérieur sont représentées les instances telles que la Police Nationale, l'Education Nationale à travers la principale du collège des Bruyères, les trois bailleurs sociaux que sont Néolia, Idéha et Habitat 25, le transporteur, en l'occurrence la CTPM, les pompiers, le délégué du Préfet, les services techniques de la ville et la Police Municipale.
Lors de ces réunions, sont traitées toutes les questions liées au cadre de vie et à la sécurité des habitants. On y aborde aussi les sujets liés aux incivilités telles que les dépôts sauvages de détritus, les encombrants ou encore les dégradations du mobilier urbain.

Cet espace de travail très opérationnel permet d'apporter très rapidement des solutions aux problèmes soulevés. De bons résultats sont obtenus grâce au partenariat établi au sein de ce groupe. Ces réunions permettent également d'anticiper les besoins en matière de prévention lors de périodes particulières comme la Saint Sylvestre ou la Fête Nationale du 14 juillet .

Mise en place de la vidéoprotection

La vidéoprotection, validée en conseil municipal courant 2013, sera effective à la fin du premier trimestre 2014. Quatre caméras vont être installées dont deux au centre ville, rue Villedieu et Grande Rue. Une autre sera située Place Godard et la dernière au croisement entre les rues de la Novie et Courbet. Quatre caméras supplémentaires seront entièrement dédiées à la surveillance de la salle de l'OTA.



La Police Municipale aide la population au quotidien, comme ici en remplissant un constat à l'amiable.

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Les règles de la période pré-électorale applicables aux communes et aux candidats entrent en vigueur le 1er septembre 2013.
Aussi, en raison des élections municipales de mars 2014, Monsieur le Maire ne s'exprimera plus dans les éditos jusqu'aux prochaines élections.

Agir en partenariat

La ville est également présente au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CILSPD). Le CILSPD est une instance qui regroupe tous les acteurs de la prévention comme la police, les pompiers, l'Education Nationale, le département, la protection judiciaire de la jeunesse et les communes. A vocation plus sécuritaire que la précédente instance, il offre un cadre pratique aux communes pour appliquer leur politique de sécurité publique. Le conseil intercommunal a pour mission d'évaluer la problématique de la délinquance sur le territoire de l'agglomération et de proposer des orientations en matière d'actions préventives.

EN 2013, LA POLICE MUNICIPALE A VERBALISÉ 6 INFRACTIONS POUR DES DÉPÔTS D'ORDURES, DE DÉCHETS OU D'OBJETS

Rester en alerte

Des cellules de veille sont organisées 3 à 4 fois par an, animées par le Sous Préfet et le Procureur en présence des forces de gendarmerie, de police, les bailleurs sociaux, la CTPM, la SNCF, l'Education Nationale, les pompiers et les élus de Pays de Montbéliard Agglomération. Dans ces réunions sont traitées les questions liées à la tranquillité publique et à la sécurité des habitants du Pays de Montbéliard. Sorte de GRSQ à l'échelle de l'agglomération, elles offrent une mutualisation de l'information nécessaire à chaque commune pour répondre aux problèmes liés à l'insécurité.
Le Sous Préfet a également la possibilité de mettre en place des plans d'actions locaux, de manière exceptionnelle. Lors de ces rencontres, l'ensemble des acteurs présents à l'échelle de la commune recense ce qui se fait et ce qui devrait se faire en faveur notamment des jeunes désœuvrés et fragilisés. On y aborde essentiellement les thématiques liées à l'emploi, l'éducation, l'insertion professionnelle et l'insertion locale en lien avec ces jeunes.
Dans ces groupes de travail, sont représentés la Police, l'Education Nationale mais aussi l'Espace Emploi, la Mission locale, l'ADDSEA, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) les entreprises d'insertion ainsi que le service jeunesse de la ville.

La Police Municipale au service des habitants

Les policiers municipaux ont la possibilité d'intervenir sur tout acte de flagrant délit. Ils établissent des partenariats avec certaines instances comme la Police Nationale, la CTPM, l'Education Nationale… dans le cadre du Contrat Local de Sécurité.
Deux grands volets déterminent les missions du service de Police Municipale de notre ville, la sécurité et la prévention.

Dossier



Valentigney compte à ce jour 3 agents de Police Municipale, secondés par un agent de sécurité de la voie publique. Ce dernier gère le droit de place relatif aux commerçants du marché, aux forains et aux terrasses des cafés. Il effectue également quelques vérifications pour le service urbanisme de la ville.

La ville a acquis un « radar jumelle » afin de protéger les habitants de toute infraction à la vitesse. Globalement, les conducteurs respectent les limitations de vitesse, cependant la vitesse la plus importante constatée par la Police Municipale a été de 82 km/h. Un radar pédagogique, installé rue de la Novie a pour but de faire prendre conscience aux automobilistes du danger à rouler trop vite dans cette zone très fréquentée. La Police Municipale procède désormais aux verbalisations de manière électronique.

La Police Municipale gère également la fourrière automobile. Ainsi, les véhicules qui ne respectent pas les règles de stationnement sont enlevés par un garage agréé, ce qui oblige les propriétaires à aller sur place rechercher leur véhicule et régler l'amende correspondant au délit. Dans le même domaine, elle s'occupe également de l'enlèvement des épaves. En 2013, les agents ont repéré 35 véhicules en stationnement abusif, qui, pour la majorité ont été déplacés par leurs propriétaires. Depuis septembre dernier, la Police Municipale envoie des courriers de mise en demeure aux propriétaires des véhicules susceptibles de se retrouver à la fourrière. 13 courriers ont ainsi été expédiés depuis cette date. Parmi ses autres missions, on trouve la présence de la Police Municipale lors de l'ensemble des commémorations patriotiques afin de sécuriser et de protéger les défilés et les cérémonies au monument aux morts. Enfin, elle intervient dans les écoles dans le cadre de la prévention routière, pour les élèves du cycle 3.

« Opération tranquillité vacances », une demande croissante

Pendant l'année, la Police Municipale peut effectuer des rondes de surveillance le jour dans votre quartier si vous devez vous absenter. Cette opération s'adresse à tous les Boroillots qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de venir retirer un formulaire de demande « d'opération tranquillité vacances » à l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site internet de la ville, de le remplir et de le retourner à ce même service de la mairie. En 2013, la Police Municipale a reçu 87 demandes de surveillance d'habitations dont 61 % pour la période estivale. Au total, c'est 14 % de plus qu'en 2012. Les agents ont effectué 629 passages sur l'ensemble des logements afin de sécuriser au mieux les lieux.

Procès Verbal Electronique

Depuis octobre 2013, la ville de Valentigney dispose du PVE (Procès Verbal Electronique). Ce dispositif couvre les infractions relevant de la procédure de l'amende forfaitaire avec paiement différé dans le domaine de la sécurité routière (refus de priorité, stationnement, excès de vitesse…)

Son fonctionnement : les infractions au code de la route sont relevées via un appareil électronique portable et sont directement transmises au Centre National de Traitement à Rennes. Il n'y a donc plus de contravention « papier ». C'est ensuite le Centre National qui adresse par courrier l'amende à la personne contrevenante.

Actualités

Les vacances d'hiver avec les Francas

Les Francas proposent de nombreuses activités sportives et culturelles pour les enfants de 3 à 14 ans, du 24 février au 7 mars.

2014, année des arts

Pendant les vacances d'hiver 2014, les enfants des Francas vont partir à la découverte de l'art sous toutes ses formes. Ils vont ainsi pouvoir s'initier à la peinture, à la sculpture (avec notamment une découverte et un travail sur les œuvres du peintre et sculpteur allemand Max Ernst) ou encore à la photographie.

Des ateliers théâtre, jeux de mimes et jeux de rôles leur sont également proposés.

Les activités sportives sont également de la partie. Des balades en forêt, un jeu de piste et une chasse au trésor sont au programme ainsi qu'une sortie à la patinoire. Sont également prévues une sortie au bowling et la construction d'un jeu de société géant.

Cette année les enfants ont aussi la possibilité de réaliser un clip vidéo ou de participer à un stage intitulé « apprendre à porter secours ». Ce stage est ouvert aux parents et aux enfants de 8 ans et plus.



En pratique

Les inscriptions se font au centre de loisirs de Pézole, du 10 au 14 février : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h à 18 h 30 et le mercredi de 9 h à 17 h.

Ou

A l'Espace éducatif aux Buis le mercredi 19 février de 13 h 30 à 17 h, le jeudi 20 février de 16 h 30 à 18 h 30 et le vendredi 21 février de 16 h 30 à 18 h 30.

Contact : Francas de Valentigney, Centre de Pézole, rue César Franck, tél. 03 81 34 44 13
Centre des Buis, Pôle Multiservices, 14 bis rue Courbet, tél. 03 81 36 12 83
Accueil libre rue Proudhon, tél 03 81 30 47 81

en bref

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).
L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.
***Attention :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.*
Inutile de vous déplacer dans votre mairie.
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
http://www.interieur.gouv.fr/
http://www.diplomatie.gouv.fr

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 janvier au 12 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.
La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Noces d'or et de diamant

Les couples qui fêteront en 2014 leurs noces d'or ou de diamant, qui habitent Valentigney et qui se sont donc mariés en 1964 ou 1954 sont priés de se faire connaître en mairie, au service Etat civil. Ils devront apporter leur livret de famille.
Renseignements :
service Etat civil : tél. 03 81 36 25 00

Nettoyage de printemps, on y va !

Le traditionnel nettoyage de printemps aura lieu le samedi 22 mars. Toute la population est invitée à participer à l'embellissement de la ville. Acte citoyen et écologique, le nettoyage de printemps s'inscrit dans une démarche communale de développement durable.
En pratique : rendez vous le 22 mars dès 8 h, Place Charles de Gaulle



Sport OMS

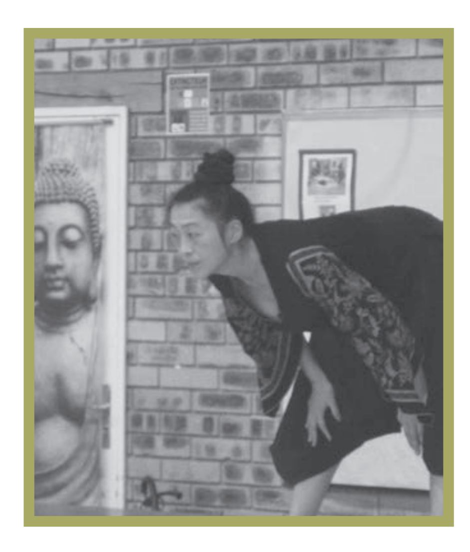
Tournoi de judo de Noël

Le 28 décembre dernier, le Judo Club de Valentigney organisait son traditionnel tournoi de Noël au Complexe Sportif des Tâles. Près de 300 jeunes judokas minimes et cadets se sont affrontés tout au long de la journée devant un nombreux public conquis. De belles performances ont été réalisées par ces filles et ces garçons venus de toute la région mais également de Lorraine, d'Alsace et de Suisse.

Bravo à tous les bénévoles du club pour leur remarquable organisation et pour la générosité de tous les adhérents de l'Association chère au Président Alain FORET puisque le Judo Club a reversé une partie de la recette de la restauration à l'Association Geist 21 qui s'occupe des enfants atteints de trisomie 21.



Stage de Qi Gong



L'Association Bien-Être et Santé du Président Chauvez et de Myriam Thiebaud a quant à elle organisé un stage consacré au Qi Gong les 11 et 12 janvier derniers au gymnase des Bruyères.

Sous la direction de la célèbre directrice de l'école des Temps du Corps à Paris, Mme Ke Wen, 70 personnes de tous âges ont pratiqué avec calme et concentration les différents gestes de cette discipline venue d'Asie et ont surtout écouté avec attention les conseils de cette grande dame qu'est Ke Wen, sommité mondiale dans ce domaine.



Actualités

Neige mode d'emploi

L'hiver est là et avec lui les premiers flocons. Afin que tout se déroule au mieux, voici quelques conseils pour circuler le plus facilement possible et dans de bonnes conditions de sécurité.

Les obligations de la ville

Concernant les routes, la ville sale uniquement les axes principaux et les voies présentant des particularités (relief…) afin de préserver l'environnement. Toutefois, l'ensemble du réseau routier sera déneigé. La ville se doit d'assurer le déneigement des trottoirs au droit des bâtiments, des services et des places publiques. Elle doit également déneiger les trottoirs au centre ville afin de faciliter l'accès aux commerces ainsi que les espaces partagés (cycles, piétons).



Les obligations des riverains

Elles sont fixées par un arrêté du maire et imposent aux riverains le déneigement des trottoirs au droit de leur habitation afin de laisser un passage suffisant pour la circulation piétonne en toute sécurité. Il est également interdit de repousser sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Enfin, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.



Quelques recommandations supplémentaires

Afin de faciliter le travail des agents municipaux qui entretiennent la ville, il est souhaitable que les riverains garent leurs véhicules dans les cours des maisons et non le long de la chaussée. Lorsque cela n'est pas possible et que la rue est étroite, il est recommandé de garer toutes les voitures du même côté afin de faciliter le passage des engins de déneigement.

Loustics Infos sur internet


loustics infos

édito

Loustics Infos est le titre du magazine trimestriel du Relais Parents Assistantes Maternelles. Il s'adresse principalement aux assistantes maternelles des communes de Valentigney, Mandeure, Audincourt et Arbouans, mais également aux parents. Distribué principalement aux professionnelles de la petite enfance, il est disponible au relais les Loustics ou sur le site web de la ville : www.ville-valentigney.fr

A noter : depuis janvier 2014, la ville de Mandeure a intégré le Relais Parents Assistantes Maternelles de notre ville et rejoint donc Valentigney, Audincourt, et Arbouans.

Contact : Tél. 03.81.37.19.40 ou relaisassmat.valentigney@gmail.com

Modes de garde à Valentigney

Si vous êtes parent d'un enfant en bas âge ou si vous venez d'emménager à Valentigney et que vous cherchez un mode de garde pour l'accueillir lors de la journée, une plaquette d'information complète et détaillée concernant les modes d'accueil à Valentigney est disponible. Vous pouvez vous la procurer à la mairie, au multiaccueil ainsi qu'au Relais ou la télécharger sur le site internet de la ville : www.ville-valentigney.fr

Et après…

Il est de ces destins qui se brisent tragiquement, un beau jour, sans crier gare. C'est le cas de celui de Pauline, une jeune boroillotte, qui, à 25 ans apprend qu'elle est atteinte d'une tumeur au cerveau dont l'issue est irréversible. Pour sa mémoire et pour combattre cette terrible maladie, ses proches ont adhéré à l'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales et se mobilisent pour récolter des dons.





Faire face à l'irrémédiable

Jeune fille dynamique, bien dans sa peau, Pauline effectue sa première année professionnelle en tant que professeur des écoles, dans la région parisienne. Très fatiguée au début du printemps, elle met cela sur le compte de son implication professionnelle et sa première année d'enseignement. Revenue à Valentigney pour les vacances d'été, elle consulte son médecin traitant qui décèle une anomalie. Ensuite, s'enchaînent les différents examens et Pauline est hospitalisée à Besançon à la fin du mois de juillet. Très courageuse et bien entourée par sa famille et ses proches, Pauline a subi 5 opérations mais malheureusement ce genre de tumeur ne laisse aucune chance à sa victime et elle est décédée le 25 novembre 2012 après s'être battue en vain.

S'impliquer pour faire avancer la recherche

Face à cette disparition injuste, ses parents réagissent et rencontrent le vice-président de l'ARTC (Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales) à Paris, au siège, à l'hôpital de la Salpêtrière. Le Professeur Delattre est chef d'équipe en neuro-oncologie expérimentale à l'Institut du Cerveau et de la Moelle. Suite à cette rencontre, les parents de Pauline décident d'adhérer à l'association. Créée en 1992, sous l'impulsion de deux familles de malades qui souhaitaient aider au développement de la recherche et à l'amélioration des traitements, l'association compte aujourd'hui 8 délégations régionales. Les principales missions de cette association sont de financer des programmes de recherche sur les tumeurs au cerveau et ce qui en découle et d'apporter un soutien aux parents et aux familles des patients durant toute cette période très difficile. L'ARTC attribue également des bourses d'études pour des chercheurs.

Aujourd'hui, malgré les progrès réalisés par la science et la médecine, le corps médical est souvent impuissant face à cette maladie qui peut frapper chacun d'entre nous du jour au lendemain.

Afin de rendre hommage à Pauline et également pour faire connaître l'ARTC à travers le monde, le compagnon de la jeune femme a entrepris un voyage autour du monde avec deux de ses amis. Une page facebook rend compte de son voyage, à travers l'ARTC Alsace.

Mener des actions pour récolter des dons et faire connaître l'association permet aux parents de Pauline, à sa sœur et à son compagnon de lui rendre hommage et de se battre pour que les chercheurs trouvent un jour la solution pour vaincre cette terrible maladie.

Si vous souhaitez vous informer sur les tumeurs au cerveau, soutenir l'ARTC en faisant un don, vous trouverez tous les renseignements et contacts utiles sur le site internet de l'association : www.artc.asso.fr

Dominique Bosserdet-Rondot
Tél. 06 95 32 59 15

Vacances Seniors, c'est parti !

Cette année, le CCAS propose un séjour d'une semaine à Beaulieu-sur-Dordogne en Corrèze du 30 août au 6 septembre 2014. Ce séjour est ouvert aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle.

A la découverte du Périgord

De nombreuses activités sont proposées aux participants tout au long de la semaine. Entre autres, le programme prévoit la visite de Sarlat (la capitale du Périgord noir), la découverte des villages de Collonges-la-rouge et de Curemonte qui font partie des plus beaux villages de France. Une balade en gabarre sur la Dordogne est également prévue ainsi que la visite d'une ferme auberge et son élevage de canards.

De plus, comme les années précédentes, des animations en soirée sont proposées certains jours de la semaine.

Côté hébergement, cette année les participants seront logés en pavillons de plain-pied.



Tout compris

Comme habituellement, le tarif comprend le coût du séjour, la taxe de séjour, l'assurance annulation, la participation au transport, les excursions, la pension complète, le déjeuner du jour de départ ainsi que les animations.

Les tarifs sont les suivants : 585,50 € pour une chambre simple (400,50 € avec l'aide de l'ANCV) et de 515,50 € pour une chambre double (330,50 € avec l'aide de l'ANCV).

Dans un souci d'équité, les personnes qui n'ont jamais bénéficié de ce dispositif sont prioritaires.



En pratique

50 places sont disponibles.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous les 17, 18 et 19 mars 2014 au CCAS.

Contact : CCAS. Tél. 03 81 36 25 02



Sarlat, au programme de Vacances Seniors.

La Morillade, un établissement de qualité

Le restaurant La Morillade est désormais labellisé Qualité Franche Comté et c'est mérité !



Les produits régionaux à l'honneur

Ils sont fiers Nathalie Ley et Franck Claudel, les propriétaires de la Morillade et il y a de quoi. Depuis le mois de novembre dernier, leur restaurant s'est vu attribuer le label qualité Franche-Comté avec 94 % de réussite au test. Ils ont ainsi rejoint les 12 restaurants francs-comtois déjà détenteurs du célèbre label. L'objectif de la région en créant ce label est de mettre en valeur auprès des touristes mais aussi des francs-comtois les prestations de qualité offertes par les établissements de notre région.

Avec un cahier des charges rigoureux à respecter, on peut dire que la Morillade a bien relevé le défi. Cuisine à base de produits régionaux de qualité, accueil personnalisé, vin servi au verre, personnel compétent, cadre agréable, accès pour les personnes à mobilité réduite, carte traduite en anglais… autant de critères qui ont séduit les responsables du label touristique.

En pratique, une plaque est située à l'entrée de l'établissement et un site internet référence l'ensemble des structures (hôtels, restaurants…) possédant le fameux sésame.



Y aller

Restaurant La Morillade
25 Grande Rue à Valentigney
Tél. 03 81 30 40 61
Ouvert tous les jours sauf le mardi.





Melos Tempo et El Sistema, deux associations au diapason

L'association Melos Tempo de Montbéliard et la Fondation Simon Bolivar au Venezuela travaillent de concert autour d'un échange autour des orchestres d'enfants et de la musique de chambre. Après être allée au Venezuela en octobre dernier, Mélos Tempo reçoit à son tour l'association vénézuélienne El Sistema.



Retour sur l'orchestre des enfants

En 2010-2011, la ville de Valentigney propose une résidence artistique à l'ensemble Melos Tempo, sous l'égide de Marc Togonal.
Durant cette période les musiciens de l'association ont rencontré, les enfants du quartier des Buis. A l'issue d'un très beau spectacle final, tous les acteurs ont souhaité offrir aux enfants la possibilité d'une continuité artistique.
Ainsi, fortement inspiré par le modèle de « El Sistema » créé au Venezuela, Marc Togonal propose la création d'un orchestre d'enfants au sein du quartier des Buis. Dès la rentrée scolaire 2011-2012, le projet Orchestre des enfants des quartiers du Pays de Montbéliard était né, dans le cadre d'un partenariat entre l'association Melos Tempo, la ville de Valentigney et le conservatoire du Pays de Montbéliard.





Un partenariat franco-vénézuélien

Rejoint en 2012 par les enfants du quartier des Fougères de Grand-Charmont, l'orchestre d'enfants donne son premier concert à Montbéliard au mois de juin 2013, suscitant l'enthousiasme des spectateurs présents.
En septembre de cette même année, c'est la MJC Petite Hollande de Montbéliard qui rejoint l'aventure. Aujourd'hui, l'orchestre d'enfants du pays de Montbéliard compte 60 participants.
Afin de développer le projet, l'association Melos Tempo décide d'entreprendre en 2013 un échange avec « El Sistema » au Venezuela, initiée il y a 40 ans par José Antonio Abreu et qui compte aujourd'hui près de 500 000 enfants dans des orchestres présents dans tout le pays. En octobre 2013, les musiciens de Melos Tempo ainsi que Guy Vandeneeckhoutte, (directeur de la MJC de Valentigney et coordinateur du projet) se rendent à Merida au Venezuela pour observer le travail des orchestres d'enfants.

Au programme en 2014

Après cette riche première expérience de l'automne 2013, le souhait est donc de proposer un échange culturel dense au cours de l'année 2014.
Le pays de Montbéliard accueille le quatuor à cordes vénézuélien « Crescencia » pour une résidence musicale du 14 au 26 février 2014. Cette résidence artistique donnera lieu à plusieurs temps forts, dont un stage avec l'orchestre d'enfants des quartiers du Pays de Montbéliard animé par le quatuor. Ce stage se clôturera par un concert le mercredi 26 février à 18 h au Jules Verne à Montbéliard, avec la participation des élèves de l'Harmonie de Valentigney.
A Valentigney, un apéritif-concert est organisé le dimanche 23 février à 11 h au centre Belon durant lequel, les quatuors « Crescencia » et « Melos Tempo » joueront un octuor de Georges Enesco.
Ce concert est le fruit de la rencontre des musiciennes de El Sistema avec leurs amis français de Mélos Tempo. Ce programme sera donné également au Venezuela à l'automne prochain dans le cadre d'un échange à long terme.



En pratique

Apéritif-concert du quatuor « Crescencia » et « Mélos Tempo », **dimanche 23 février à 11 h au Centre Belon.**
Réservation indispensable à la MJC, dans la limite des places disponibles. Entrée libre. Merci au public d'apporter quelques réjouissances gustatives qui seront partagées à l'issue du concert.

Contact : MJC - Tél. 03 81 36 25 50

Stages culturels avec la MJC

La MJC de Valentigney propose deux stages culturels pendant les vacances d'hiver ouverts à tous.

Initiation à l'art sénégalais

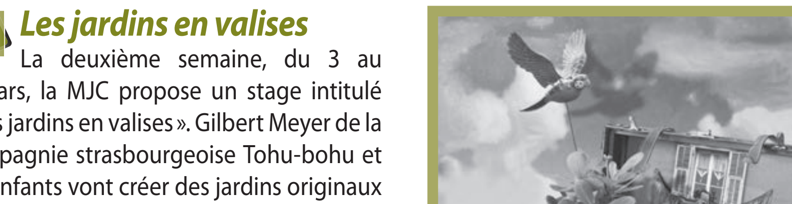
La première semaine, du 24 au 28 février, la MJC accueille l'artiste sénégalais Daouda N'Diaye. Cet artiste singulier et original fera découvrir ses techniques de travail aux enfants. Il est spécialisé dans l'utilisation de matériaux de récupération. Avec les participants au stage, Daouda N'Diaye travaillera sur la réalisation de totems à travers un procédé original : le tressage de papier glacé à partir de vieilles revues.
Le vendredi 28 février, les travaux de l'artiste sont exposés à la MJC tout l'après-midi.

Les jardins en valises

La deuxième semaine, du 3 au 7 mars, la MJC propose un stage intitulé « des jardins en valises ». Gilbert Meyer de la compagnie strasbourgeoise Tohu-bohu et les enfants vont créer des jardins originaux dans des valises. Imagination et créativité en perspective.

En pratique

Les inscriptions se font obligatoirement à la MJC, 10 rue Carnot.
Tél : 03 81 36 25 50
Tarifs : 22 € + 8 € de frais d'adhésion.





Valentigney accueille le cirque

Notre ville accueille le Cirque de Cannes vendredi 21 et samedi 22 février sur la Place de la République.
Au programme, 1 heure 30 de spectacle.

Horaires et tarifs

Les séances ont lieu le vendredi à 17 h 30 et le samedi à 15 h.
Prix des entrées : 9 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Contact : Service Culturel
Tél. 03 81 36 25 36

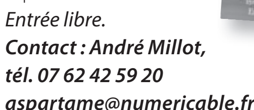
agenda

■ **Jeudi 13 février :** conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil.

■ **Vendredi 14 février :** café jeux (jeux de société, jeux de plateau, jeux d'ambiance…) organisé par la MJC, à la MJC de 20 h à 23 h. ***Entrée libre.***

■ **Vendredi 21 et samedi 22 février :** Cirque de Cannes - Place de la République
Séances le Vendredi à 17 h 30 et le samedi à 15 h
1 heure 30 de spectacle.
Prix des entrées : Adulte : 9 € et Enfant : 5 €

■ **Samedi 22 février :**
"Cactus" et "succulentes" : Journées ARIDES pour les amis du grenier magique à la médiathèque. Bourse aux plantes : apportez vos surplus de semis, plantes et boutures pour les échanger.
A partir de 14 h 30.
Entrée libre.
Contact : André Millot, tél. 07 62 42 59 20
aspartame@numericable.fr



■ **Dimanche 23 février :** apéritif-concert octuor à cordes composé du quatuor vénézuélien « Crescencia » et du quatuor Melos Tempo. Première partie assurée par l'orchestre des enfants du Pays de Montbéliard. Centre Culturel Pierre Belon à 11 h. *Entrée libre.*

■ **Mercredi 26 février :** concert des enfants des orchestres de quartier en clôture du stage. Le Jules Verne à Montbéliard à 18 h. *Entrée libre.*

■ **Vendredi 14 mars :** conseil municipal à 18 h 30, salle du conseil.

■ **Vendredi 14 mars :** café jeux (jeux de société, jeux de plateau, jeux d'ambiance…) organisé par la MJC, à la MJC de 20 h à 23 h. ***Entrée libre.***

mairie pratique

www.ville-valentigney.fr

Courriel : contact@ville-valentigney.fr

• Mairie standard	**03 81 36 25 00**
• Police municipale	**06 08 90 80 40**
• Services techniques	**03 81 36 25 01**
• CCAS	**03 81 36 25 02**
• Urbanisme	**03 81 36 25 03**
• Fêtes et cérémonies	**03 81 36 22 55**
• Service des sports	**03 81 36 25 04**
• Service éducation	**03 81 36 25 05**
• Service culture et communication	**03 81 36 25 36**
• Pôle multiservices	**03 81 36 12 80**
• Piscine municipale	**03 81 37 90 95**
• Médiathèque	**03 81 37 98 98**
• Bibliothèque annexe	**03 81 35 09 54**

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h, exclusivement pour les services état civil et retrait des cartes d'identité.
- **Réservation de salles municipales : tous les jours sauf mercredi en dehors des vacances scolaires, mardi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires.**

Espace Emploi Sud
- Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 88
  Fax : 03 81 36 12 92

espace.emploivmm@agglo-montbeliard.fr
Ouvert à tous sans rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 9 h à 12 h

■ Bulletin d'information municipale ■ N° 118 ■ Février 2014 ■ Directeur de la publication : Daniel Petitjean ■ Rédaction : Valérie Gazeaux, Karima Kabouss ■ Responsable de la communication : Caroline Picard ■ Photos : fonds Ville et associations, le Club photo MJC ■ Conception : itka 03 84 54 61 55 ■ Impression : Schraag Industries Graphiques - Trévenans ■ Dépôt légal : 1282-7630 ■





